



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 JUIN 2018

L'ouverture des marchés de détail de l'énergie en progression continue.

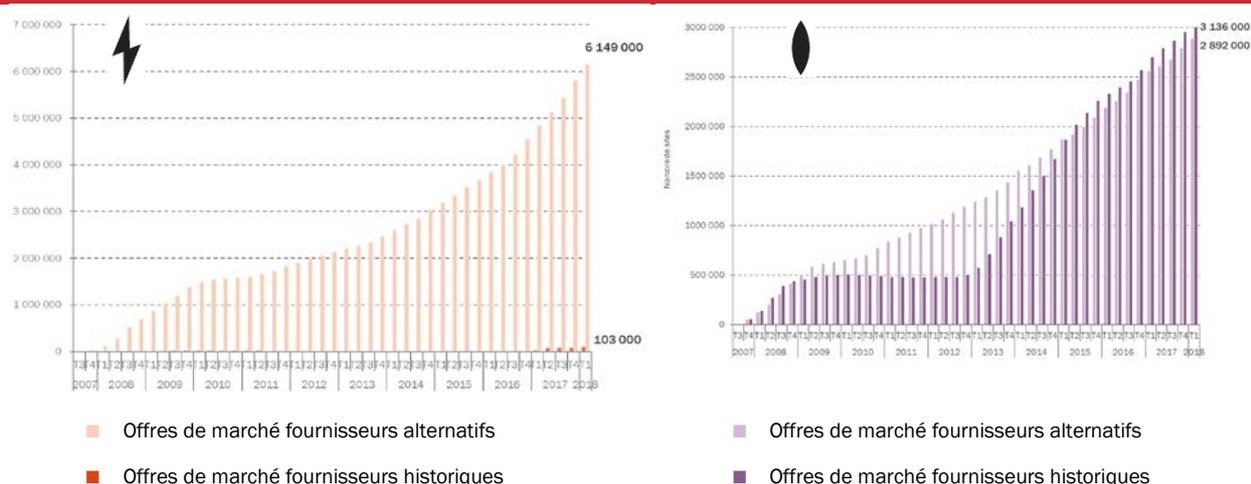
### Clients résidentiels : au premier trimestre 2018, le développement des sites en offre de marché continue d'évoluer à un rythme soutenu en électricité (+6,1%) et en gaz naturel (+4,7%)

En électricité, la dynamique observée fin 2017 se maintient, avec 370 000 clients supplémentaires en offre de marché (soit + 6,1 %) à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (373 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché se développent à un rythme accru au premier trimestre 2018 (+269 800 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 contre 202 000 au trimestre précédent).

En électricité, 6 252 000 sites, sur un total de 32,5 millions, sont désormais en offre de marché (19 %), la quasi-totalité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (6 149 000).

En gaz naturel, 6 028 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, soit plus de la moitié des sites résidentiels (56 %). Les fournisseurs alternatifs progressent cependant nettement moins que les fournisseurs historiques au premier trimestre 2018, avec 93 000 clients supplémentaires en portefeuille (contre +176000 chez un fournisseur historique).

#### Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché



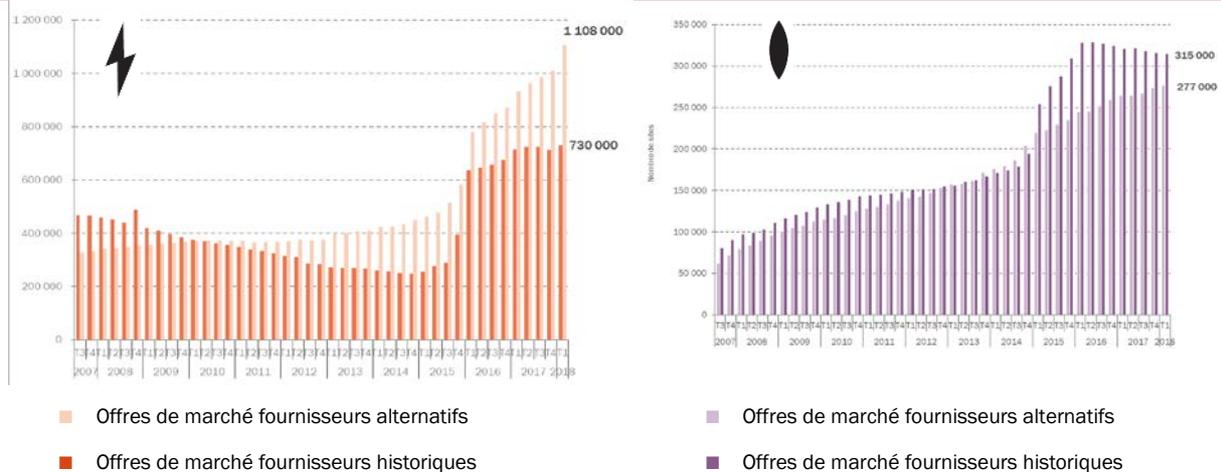
Source : données GRD, RTE, fournisseurs - Analyse : CRE

## Clients non résidentiels : les offres de marché en électricité observent un net rebond au premier trimestre 2018. En gaz, les fournisseurs historiques continuent de perdre des clients, au bénéfice des fournisseurs alternatifs

En électricité, sur un total de 5 millions de sites non résidentiels, 1 838 000 sites sont en offre de marché, soit une progression de plus de 6,6 % (+ 115 000 sites), bien supérieure à celle des deux derniers trimestres 2017 (respectivement +0,6 % et +1,3 %). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du portefeuille des fournisseurs alternatifs (+ 98 000 sites). Les renouvellements de contrat ayant souvent lieu le 1<sup>er</sup> janvier, cette hausse est à mettre en comparaison avec celle du premier trimestre 2017 (+ 99 800).

En gaz naturel, la quasi-totalité des sites non résidentiels sont en offre de marché : 592 000 sites sur un total de 662 000, soit 89 %. Au premier trimestre 2018, les fournisseurs historiques continuent de perdre des sites en offre de marché (- 0,4 %) au profit des fournisseurs alternatifs (+1,2 %). Sur le segment non résidentiel, la part de marché des fournisseurs alternatifs s'élève désormais à 41 % des sites et 66 % de la consommation.

### Evolution du nombre de sites non résidentiels en offre de marché



Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

### Comparatif des offres de marché par rapport aux offres au tarif réglementé fin mars 2018

Sur le marché de l'électricité, le prix de l'offre de marché indexée sur le tarif réglementé la moins chère proposée à Paris est inférieur de 8 % au tarif réglementé de vente TTC, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an et 10 % pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre de marché à prix variable la moins chère, proposée à Paris, d'une part à un client type consommant 750 kWh/an (Base Cuisson) et d'autre part à un client type consommant 17 MWh/an (B1 Chauffage au gaz) est inférieure respectivement de 4 % et de 8 % au tarif réglementé de vente TTC.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.